



REPUBLIQUE
FRANÇAISE
Département du Pas-de-Calais



VILLE DE CALAIS

Natacha BOUCHART
Maire de Calais
Présidente de Grand Calais Terres & Mers
Vice-Présidente Région Hauts-de-France

A

Monsieur Pierre BONNEVALLE

Calais, le 2 décembre 2022

DGA Affaires Générales

N°Tél : 03.21.19.55.00

Courriel :

secretariat.affaires.generales@grandcalais.fr

Affaire suivie par : service Affaires Générales

Nos références : HP/CC/ASC

Objet : Votre demande de communication des documents administratifs relatifs aux coûts liés à la présence de populations migrantes à la frontière franco-britannique pour la ville de Calais et Grand Calais Terres et Mers.

Monsieur,

Suite à l'avis rendu par la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) dans sa séance du 13 octobre 2022, je vous invite à trouver ci-joint les données financières pour la période de 2007 à 2021 concernant les coûts liés à la présence de populations migrantes sur le territoire de Calais et de Grand Calais Terres et Mers, obtenus par un traitement automatisé d'usage courant au sens de l'article L300-2 du code des relations entre le public et l'administration.

Le document sollicité sera communiqué directement sur le site dada+request-1789-0db45730@madada.fr et à l'adresse mail pierre.bonnevalle@gmail.com avec en copie la CADA cada@cada.pm.gouv.fr et le secrétariat de la PRADA prada@interieur.gouv.fr.

En application de l'article L311-2 du CRPA qui prévoit que lorsqu'une administration est saisie d'une demande de communication portant sur un document administratif qu'elle ne détient pas mais qui est détenu par une autre administration mentionnée au même article, elle la transmet à cette dernière et en avise l'intéressé. Je vous informe que votre demande de communicabilité est par conséquent transmise à l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France pour ce qui concerne le point 1) permanence d'accès aux soins de santé des centres hospitaliers.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire de Calais et Présidente de la
Communauté d'Agglomération Grand
Calais Terres et Mers


Natacha BOUCHART